

Je voudrais aussi signaler que le gouvernement n'a pas négligé les locataires. Le taux de logements vacants a connu récemment une amélioration encourageante, mais on note encore en certains endroits une pénurie de logements locatifs. Que l'on me permette de rappeler ici que le Régime canadien de construction de logements locatifs, créé l'an dernier, a précisément pour but de remédier à ces pénuries locales. Jusqu'ici, quelque 14,000 logements locatifs ont bénéficié de ce régime et 16,000 autres pourront encore en profiter au cours de l'année 1983.

Je devrais aussi ajouter que nos programmes d'accession à la propriété, en aidant les locataires à s'acheter une maison, contribuent à augmenter le nombre de logements disponibles. Comme je l'ai déjà mentionné, le gouvernement n'a pas oublié sa responsabilité sociale. Dans le domaine du logement, des mesures ont été prises afin de mettre en œuvre des programmes qui aideront aux Canadiens à revenu faible ou à revenu modéré à améliorer leur habitation ou à en acquérir une. En outre, ces mesures contribuent à créer des emplois. Quelque 325 millions de dollars ont été prévus dans ce budget pour aider les ménages à revenu faible ou modéré par l'entremise de programmes de rénovation de maisons, de programmes de logements sans but lucratif, de logements coopératifs et de logements dans les réserves indiennes.

● (1550)

[Traduction]

Notre stock de logements se fait vieux. Il faudra nous concentrer de plus en plus sur le maintien et l'amélioration du stock actuel. Près de un million de maisons ont besoin de réparations importantes. La décision prise par le gouvernement d'allouer 160 millions de dollars à la remise en état des maisons témoigne d'une bonne politique de logement et de l'intérêt qu'il porte aux ménages à revenu faible ou moyen et à la création d'emplois.

Sur ces 160 millions, 120 millions ont été réservés au Programme canadien de rénovation des maisons. Celui-ci s'est révélé très populaire et donne de bons résultats, surtout pour ce qui est de créer des emplois et de stimuler l'activité économique, étant donné que les propriétaires doivent mettre \$3 de leur poche par dollar de subvention gouvernementale. Dans ces conditions, les 120 millions de dollars supplémentaires annoncés par le ministre des Finances représenteront un nouvel investissement total de 480 millions de dollars. Le revenu moyen des ménages qui profitent de ce programme a été évalué à entre \$20,000 et \$24,000 par an.

En outre, 40 millions de dollars ont été alloués au Programme d'aide à la remise en état des logements, appelé couramment PAREL. Le PAREL aide les ménages à faibles revenus à garder leur maison sûre, salubre et confortable.

Ce programme est humain; il protège le stock de logements et les structures sociales de la communauté. L'un de mes collègues a même dit récemment à une conférence internationale que grâce au programme on répare les logements avec des brouettes au lieu de bouteurs.

Je sais que tous les députés s'accorderont pour dire que nos autochtones vivent dans des logements qui souvent ne sont pas acceptables. Le gouvernement prévoit 40 millions de plus pour la construction et l'amélioration des logements dans les réserves. Ce programme est administré par le ministre des Affaires

indiennes et du Nord (M. Munro) mais je tiens à informer les députés qu'à l'intérieur de mon ministère, les fonds pour le Programme de logement pour les ruraux et les autochtones ont été augmentés de 6.7 millions de dollars pour 1983 et de 20 millions pour 1984 et les années suivantes.

Le budget fait encore plus, monsieur le Président. Il fait passer de 2,500 à 25,000 le nombre de logements publics qui seront financés cette année en vertu des programmes pertinents. Il s'agit d'un engagement d'environ 125 millions pour la durée de ces projets.

Il est facile de parler de ces mesures relatives à l'habitation en termes de logements et de dollars, de manière un peu impersonnelle, mais elles concernent directement des personnes et des ménages réels. Elles ne consistent pas uniquement en sommes d'argent. Elles ont un effet considérable sur le bien-être des ménages à faibles revenus, qu'ils vivent dans les villes, les régions rurales ou les réserves. Nous parlons de programmes qui aident les personnes âgées. J'ai assisté hier dans ma propre circonscription à l'ouverture d'une vingtaine de logements pour personnes âgées. Ces programmes viennent aussi en aide aux handicapés. J'ai visité récemment un projet de logements coopératifs dont un grand nombre d'occupants sont des handicapés. Ces programmes aident les familles monoparentales, les victimes de violence au foyer et nos populations autochtones. Il n'y a pas le moindre doute que ce budget, tout en étant favorable aux entreprises, répond également aux besoins pressants de logements de nombreux Canadiens à faibles revenus.

Dans l'année qui vient, comme dans les mois précédents, l'habitation va continuer de jouer un rôle primordial pour redonner du travail aux chômeurs, non seulement dans les chantiers de construction mais dans tous les secteurs qui produisent des matériaux de construction, qui fabriquent et distribuent les meubles, les appareils et les articles de ménage et assurent les services que se procurent ceux qui emménagent dans une nouvelle maison. Ces matériaux, fournitures, marchandises et services sont principalement produits au Canada. En relançant la construction domiciliaire, le gouvernement a stimulé l'économie tout en rendant un service social primordial et en permettant de fournir des logements satisfaisants à des prix raisonnables dans une localité sûre.

M. le vice-président: Des députés veulent-ils poser des questions?

M. Blackburn: Monsieur le Président, je voudrais poser une ou deux questions au ministre. Même si notre parti accueille avec satisfaction certaines propositions budgétaires destinées à stimuler l'industrie de la construction domiciliaire en général, et nous convenons qu'elles engendreront un nombre appréciables d'emplois dans les secteurs du bâtiment, des appareils ménagers et de l'ameublement, je voudrais revenir à la question que je posais au ministre durant la période des questions la semaine dernière ou la semaine précédente au sujet de l'enveloppe pour l'habitation. Je suis persuadé que le ministre tente d'obtenir du cabinet la construction d'un nombre suffisant de logements locatifs à loyer modique, mais il sait que le Canada aura besoin durant les cinq prochaines années—et il ne s'agit pas d'un chiffre approximatif mais assez exact—de 50,000 logements par année. Je propose la construction non pas de nouveaux ghettos comme le sont devenus certains logements que nous avons construits, mais d'une gamme raisonnable de logements dans nos diverses localités. Le ministre pourrait-il